PICTOGRAMME INTERDICTION DE FUMER - P002
Référence : 04235



RESUME

Panneau rond avec pictogramme interdiction de fumer en PVC ou autocollant. Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010
- Signale la stricte interdiction de fumer
- Panneau de sécurité doté des couleurs signalant une interdiction
- Panneau Prêt à l'emploi rigide avec adhésif
- Autocollant interdiction de fumer facile à appliquer

Retrouvez également l'affiche officielle interdiction de fumer conforme au décret n°2006 - 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.



DECLINAISONS

Dimension	Matière
⌀ 100 mm	Panneau PVC
⌀ 150 mm	Panneau PVC
⌀ 200 mm	Panneau PVC
⌀ 320 mm	Panneau PVC
⌀ 420 mm	Panneau PVC
⌀ 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 320 mm	Panneau PVC avec adhésif

⌀ 420 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 100 mm	Autocollant
⌀ 150 mm	Autocollant
⌀ 200 mm	Autocollant
⌀ 320 mm	Autocollant
⌀ 420 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Les avantages du Pictogramme Interdiction de fumer

Rappelez au sein de vos locaux intérieurs ou extérieurs, l'interdiction de fumer à l'aide de ce panneau rond avec pictogramme ISO 7010.

Ce panneau existe en 3 matières différentes très résistantes. Disponible en version PVC rigide avec autocollant au dos pour une application facile et rapide.

Depuis le 1er février 2017, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif, fermés ou couverts, comme les lieux de travail, les établissements scolaires, les établissements de santé ou les transports en commun. Cette interdiction s'est étendue aux restaurants, aux hôtels et bars au 1er janvier 2008.

L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif doit être signalée à l'aide d'une signalétique visible et lisible accompagnée d'un message sanitaire de prévention. À cet égard, retrouvez la signalétique interdiction de fumer officielle.

Pictogramme interdiction de fumer ISO 7010

Depuis le 1er janvier 2014, tous les panneaux de sécurité dont les panneaux d'interdiction nouvellement installés doivent être conformes à la norme ISO 7010. Cette norme harmonise les symboles graphiques utilisés dans les messages de sécurité afin de garantir leur compréhension. Elle a pour objet de réduire au

maximum l'usage des mots au profit des symboles.

Ainsi, les messages transmis sont rapidement et facilement compris, quel que soit le profil de la personne qui les voit.

Renforcez la compréhension de votre signalétique en optant pour un panneau interdiction de fumer avec texte et pictogramme.

Caractéristiques techniques

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.
- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Dimensions du panneau rond

- ⌀ 100 mm
- ⌀ 150 mm
- ⌀ 200 mm
- ⌀ 320 mm
- ⌀ 420 mm

Pictogramme d'interdiction P002 conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant une cigarette barrée d'un trait rouge.

Conditions d'utilisation

À fixer dans les lieux où il est interdit de fumer. Le panneau résiste à un usage intérieur sur le très long terme et à l'extérieur sur le moyen terme.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d’application : + 5°C. Idéal pour un collage sur machine.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.

Découvrez aussi la signalisation d'interdiction de fumer.